

Article 31 du Règlement

180 lettres de gens qui souhaitent qu'on leur garantisse que le gouvernement n'acceptera pas, dans le cadre des négociations, d'abandonner ses programmes de gestion de l'offre. Je partage les craintes des intéressés.

Le ministre du Commerce extérieur et le ministre de l'Agriculture ne cessent d'affirmer qu'ils entendent défendre avec force le maintien des programmes de gestion de l'offre au Canada, en obtenant des éclaircissements sur l'article XI du GATT et en donnant plus de poids aux dispositions pertinentes. J'exhorte les ministres compétents et nos négociateurs au GATT à faire tout en leur pouvoir pour demeurer sur cette position.

En outre, nous devons protéger nos programmes de gestion de l'offre en exemptant les produits visés de l'application d'une mesure globale de soutien et en maintenant les programmes d'aide offerts à nos agriculteurs ainsi que les mesures tarifaires qui sont à la base de la gestion de l'offre.

Selon moi, il faut absolument défendre cette position.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, dimanche dernier, on a dévoilé ici, dans la capitale nationale, le premier monument au monde consacré aux droits de la personne. J'ai eu le plaisir d'assister à la cérémonie en question et au dîner qui a été donné à cette occasion, ainsi qu'à la réunion du comité des droits de la personne qui avait l'honneur d'accueillir le dalaï-lama.

Il y a trois ans, j'ai participé aux négociations qui ont abouti au choix de l'emplacement en question sur la rue Elgin. La Chambre devrait saluer le travail acharné de George Wilkes et de son comité pour l'érection d'un monument dédié aux droits de la personne, le design de Melvin Charney et l'approbation du gouvernement régional.

Prix Nobel de la paix, le dalaï-lama du Tibet est un exemple remarquable à suivre. Il a consacré toute sa vie à la non-violence, à la conciliation et à la défense des droits de la personne. Le Canada devrait, dans le cadre de ses relations bilatérales avec la Chine, appuyer le plan en cinq points du dalaï-lama dont l'objectif est une plus grande autonomie pour le Tibet et promouvoir un dialogue plus constructif entre la Chine et le peuple tibétain.

L'UNITÉ NATIONALE

M. J.W. Bud Bird (Frederic—York—Sunbury): Monsieur le Président, la cause de l'unité nationale au Canada est plus que jamais au coeur du débat.

Au cours des derniers mois, les signes de découragement se sont accentués à bien des endroits, non seulement chez les Québécois, mais chez les autochtones et aussi entre diverses régions du pays. La quête d'un idéal canadien se poursuit au Québec, au Nouveau-Brunswick et partout au Canada.

C'est un processus qu'il faut promouvoir car il ne peut pas nuire. En fait, ce processus aidera les Canadiens, d'un océan à l'autre, à s'arrêter et à réfléchir sérieusement au genre de pays qu'ils veulent vraiment et, plus important encore, à la manière dont ils peuvent réaliser cet idéal.

À mesure que cette réflexion évoluera, j'ai confiance que le gouvernement fédéral ralliera les esprits pour concrétiser un idéal national qui traduira notre volonté collective de former un tout.

L'histoire révélera que, même aujourd'hui, nous travaillons à bâtir une nation unique qui servira de modèle dans le monde.

Pour y arriver, nous devons tous prendre position. Pour ma part, je suis fermement en faveur d'un pays uni et je crois qu'il n'existe pas de solution de rechange pour l'avenir du Canada.

* * *

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, ce n'est pas normal que les lecteurs et les écrivains partout au pays doivent compter sur le Sénat non élu afin de bloquer la TPS qui est néfaste à toute leur industrie.

Le Conseil consultatif québécois de la lecture et du livre, par exemple, a déclaré que les ventes de livres en français baisseront de 25 p. 100 et que l'impact sera dévastateur pour la culture québécoise. On aura des effets semblables sur les sciences partout au Canada, monsieur le Président.